

## APPEL À COMMUNICATIONS

17<sup>E</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL FRANCOPHONE EN ENTREPRENEURIAT ET PME  
UNIVERSITÉ LAVAL, VILLE DE QUÉBEC, CANADA

**CIFEPME 2024****Vers un contexte permanent de crises pour l'entrepreneuriat et la PME?****Contact et informations**

Contact : [cifepme2024@fsa.ulaval.ca](mailto:cifepme2024@fsa.ulaval.ca)

Site Internet : <https://cifepme2024.sciencesconf.org>

**Calendrier général de soumission**

14 janvier 2024	Date limite pour la proposition des sessions thématiques
5 février 2024	Ouverture des dépôts pour soumission
14 avril 2024	Date limite de soumission des communications (résumés longs) et des projets de table ronde
30 juin 2024	Date limite de notification d'acceptation ou de refus
1 <sup>er</sup> septembre	Date limite d'inscription d'au moins un auteur pour apparaître dans le programme
10 septembre	Date limite de réception des textes complets pour le congrès (facultatif)

**Rappel des dates du congrès**

5 février 2024	Ouverture des inscriptions
15 octobre 2024	Clôture des inscriptions
22 octobre 2024	Consortium doctoral
23-25 octobre 2024	Congrès

**Responsables**

Comité d'organisation : Maripier Tremblay, Université Laval

Comité scientifique : Matthias Pepin, Université Laval (président), Christina Theodoraki, TBS Education (vice-présidente), et Denis Grégoire, HEC Montréal (vice-président)

Consortium doctoral : Sophie Veilleux, Université Laval, et Séverine Le Loarne, Grenoble École de Management



## Thématique générale

Les crises font partie intégrante du processus entrepreneurial (Xu et al., 2021)<sup>1</sup>. Aucune trajectoire de création d'entreprise ne fait exception : des obstacles se présenteront, plus ou moins grands, qu'il faudra dépasser et dont certains se transformeront en crises qu'il faudra gérer. Une perte de légitimité du fondateur, un marché moins réceptif que prévu, une capacité de production affectée, des défections parmi le personnel, des forces concurrentielles plus puissantes que prévu, des changements dans les législations, des événements extérieurs comme une guerre ou une pandémie ou encore conjoncturels comme une crise financière : les motifs de crises ne manquent pas et leur ampleur varie, de même que le contrôle que peut exercer l'entrepreneur ou le gestionnaire sur ces dernières.

Les crises ont historiquement ponctué l'évolution de l'économie, mais également plus largement celle de l'humanité. À ce titre, comme nous l'a rappelé récemment la crise de la COVID-19, notre monde contemporain n'est pas à l'abri de nouvelles crises (Sharma et al., 2022)<sup>2</sup> et l'on peut même penser qu'il est entré dans un nouveau cycle où les événements auront tendance à s'accélérer. On pense évidemment avant tout à la crise climatique et aux catastrophes annoncées : montée des océans, migrations de masse, pénuries d'eau, rendements agricoles diminués pour nourrir une population sans cesse croissante, entre autres, sans compter toutes les problématiques qu'on ne peut prédire et qui peuvent rapidement prendre des proportions mondiales dans une économie globalisée, comme l'a montré la crise de la COVID-19.

Certes, le contexte de crise climatique représente la nouvelle normalité avec laquelle les entreprises devront composer. Mais les motifs de crise ne s'y limitent pas. Qu'on pense par exemple à la révolution actuelle de l'intelligence artificielle (IA). Même si l'on entend des voix s'élever pour un développement responsable de l'IA, bien malin qui peut prédire le sens dans lequel évolueront les applications de l'IA, dont les capacités sont déjà hallucinantes, et avec quelles conséquences. On nous prédit la disparition de certains métiers, voire de certains secteurs d'activités, avec des impacts majeurs sur les emplois et les problématiques sociales qui en découleront. Comment l'entrepreneuriat et la PME devront-ils s'adapter (Obschonka et Audretsch, 2020)<sup>3</sup>?

À cela s'ajoutent des crises qui deviennent structurelles par leur permanence et notre incapacité collective à les gérer : crises migratoires face à des populations qui fuient la guerre, la violence chronique, la misère, les conséquences du réchauffement climatique; crises de la main-d'œuvre à cause notamment du vieillissement de la population, mais aussi des politiques d'immigration dans plusieurs pays industrialisés ou, paradoxalement, crise de l'emploi dans des économies mornes et gangrénées par la corruption dans d'autres pays; montées des extrémismes un peu partout sur la planète et radicalisation des discours envers l'autre et la différence; montées des taux d'intérêt, des prix à la consommation; crise du logement; crises relatives à la rareté croissante de bon nombre de ressources naturelles (p. ex., les semi-conducteurs) appelées à se multiplier, etc.

<sup>1</sup> Xu, Z., Wang, X., Wang, X., & Skare, M. (2021). A comprehensive bibliometric analysis of entrepreneurship and crisis literature published from 1984 to 2020. *Journal of Business Research*, 135, 304-318.

<sup>2</sup> Sharma, G. D., Kraus, S., Liguori, E., Bamel, U. K., & Chopra, R. (2022). Entrepreneurial challenges of COVID-19: Re-thinking entrepreneurship after the crisis. *Journal of Small Business Management*, 1-23.

<sup>3</sup> Obschonka, M., & Audretsch, D. B. (2020). Artificial intelligence and big data in entrepreneurship: A new era has begun. *Small Business Economics*, 55, 529-539.



Si l'on revient à la notion même de crise, cette dernière ne renvoie pas seulement à un évènement, mais bien plutôt à un processus (Roux-Dufort, 2007)<sup>4</sup>. Une crise est ainsi précédée par un élément déclencheur qui passe parfois inaperçu, suivi de petites conséquences et évènements successifs qui conduisent à une fragilisation progressive. Par exemple, au départ de la crise de la COVID-19, le problème était circonscrit à Wuhan, en Chine, avec peu sinon pas d'impact sur nos modes de vie occidentaux. Le problème restait circonscrit et semblait relativement sous contrôle... avant que la situation ne dégénère. La crise est donc précédée par un « avant » constitué de signaux faibles précurseurs qui, s'ils sont ignorés, mal interprétés ou mal gérés, conduiront alors à une crise dont l'ampleur sera généralement plus grande que la situation initiale. C'est le cas encore de la COVID-19 lorsque le virus a commencé à se répandre en Chine, puis dans d'autres régions du monde avec des impacts que l'on connaît parmi lesquels des arrêts de production, de circulation, et même de la vie sociale et des conséquences bien au-delà de l'aspect purement sanitaire.

Une vision processuelle de la crise implique donc un « avant », un « pendant » et un « après », où l'on est supposé, le terme est choisi à dessein, apprendre de ce qui a été vécu, tirer les leçons et tenter de s'adapter pour le futur. Qu'a-t-on vraiment appris collectivement de la crise de la COVID-19 et qu'avons-nous fait concrètement pour ne plus que ce genre de situation se produise (Krishnan et al., 2022)<sup>5</sup>? Ceci étant dit, le propre des crises est également d'être difficilement prévisibles, au sens où elles apparaissent généralement là où on ne les attend pas. Ainsi, les plans de crise peuvent être efficaces, mais ils sont loin d'être infaillibles. Comment, dès lors, se préparer au contexte permanent de crises qui s'annoncent et dont certains signes précurseurs ont été évoqués plus haut (Devece et al., 2016; Reilly, 1993)<sup>6</sup>?

Les crises interpellent aussi bien l'entrepreneur que le propriétaire de PME. Quelles stratégies, quelles compétences personnelles et organisationnelles développer pour y faire face? Comment enseigner l'entrepreneuriat et la gestion de PME pour s'y préparer (Pattinson et Cunningham, 2022)<sup>7</sup>? Quelles crises en particulier sont susceptibles d'impacter le plus la création d'entreprises et la survie des entreprises existantes? Quels nouveaux modèles d'affaires se montrent prometteurs pour faire face à ces crises? Et comment modifier les modèles d'affaires existants pour s'adapter? Quels tensions et paradoxes les crises font-elles émerger et comment les gérer? Quelles sont les conséquences des crises sur la santé mentale des entrepreneurs? Sur la performance financière des PME?

Mais la crise n'a pas qu'une connotation négative (Jones et Murtola, 2012)<sup>8</sup>. Comme le laissent voir plusieurs contributions d'un numéro thématique spécifiquement sur la crise de la COVID-19 dans la Revue internationale PME (RIPME), les crises peuvent aussi constituer des occasions d'affaires pour les entrepreneurs en devenir et représenter des moments propices pour les entreprises pour se réinventer (Janssen et al., 2021)<sup>9</sup>. L'approche écosystémique est aussi mobilisée

<sup>4</sup> Roux-Dufort, C. (2007). Is crisis management (only) a management of exceptions? *Journal of contingencies and Crisis Management*, 15(2), 105-114.

<sup>5</sup> Krishnan, C. S. N., Ganesh, L. S., & Rajendran, C. (2022). Entrepreneurial interventions for crisis management: Lessons from the Covid-19 pandemic's impact on entrepreneurial ventures. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 72, 102830.

<sup>6</sup> Devece, C., Peris-Ortiz, M., & Rueda-Armengot, C. (2016). Entrepreneurship during economic crisis: Success factors and paths to failure. *Journal of Business Research*, 69(11), 5366-5370.

Reilly, A. H. (1993). Preparing for the worst: The process of effective crisis management. *Industrial & Environmental Crisis Quarterly*, 7(2), 115-143.

<sup>7</sup> Pattinson, S., & Cunningham, J. A. (2022). Entrepreneurship in times of crisis. *The International Journal of Entrepreneurship and Innovation*, 23(2), 71-74.

<sup>8</sup> Jones, C., & Murtola, A. M. (2012). Entrepreneurship, crisis, critique. In *Handbook of Organizational Entrepreneurship* (pp. 116-133). Edward Elgar Publishing.

<sup>9</sup> Janssen, F., Tremblay, M., St-Pierre, J., Thurik, R., & Maalaoui, A. (2021). L'entrepreneuriat et la PME à l'heure de la Covid-19... et après. *Revue internationale PME*, 34(2), 6-12.



pour analyser les situations de crise et comment elles peuvent influencer les activités entrepreneuriales et le développement économique (Theodoraki et al., 2023)<sup>10</sup>. À la suite de ces contributions, dans quelles circonstances les crises représentent-elles des opportunités d'affaires ou de changement dans les entreprises existantes? Par quels mécanismes les entrepreneurs se saisissent-ils de ces opportunités?

Si le contexte de crises est appelé à devenir permanent, comme les signes précurseurs peuvent le laisser penser, comment la recherche en entrepreneuriat et PME est-elle appelée à s'adapter? Quelle(s) conceptualisation(s) de la notion de crise circulent? Dans une perspective critique, en quoi les crises conduisent-elles à questionner l'entrepreneuriat et la PME, qui ont parfois une responsabilité dans leur émergence? En quoi ce contexte de crises interpelle-t-il les cadres théoriques établis du champ? Quelles nouvelles approches théoriques permettraient de mieux prendre en compte un tel contexte? Et par quelles approches méthodologiques aborder les nouveaux objets de recherche que le contexte de crises fait émerger<sup>11</sup>?

Les chercheurs issus des communautés de recherche francophones sur la PME et l'entrepreneuriat sont invités à soumettre des propositions de communications qui pourront relever des sous-thématiques suivantes (cette liste n'étant pas exhaustive), et dans la mesure du possible en fonction de la thématique traitée, mettre en avant l'articulation avec la thématique générale du contexte permanent de crises :

- Approches théoriques, méthodologiques et épistémologiques de la notion de crise;
- Transformation numérique responsable;
- Entrepreneuriat international, internationalisation et relocalisation;
- Écosystèmes entrepreneuriaux;
- Gestion des risques et des crises;
- Transformation des modèles d'affaires;
- Éducation et accompagnement en entrepreneuriat;
- Transmissions et reprises;
- Marketing durable;
- Croissance, stratégies de financement et gouvernance;
- Entrepreneuriat scientifique, gestion de l'innovation;
- Innovations sociales et management alternatif;
- ...

---

<sup>10</sup> Theodoraki, C., Audretsch, D.B., & Chabaud, D. (2023). Advances in entrepreneurial ecosystem and places: Time, space and context. Special issue editorial. *Revue de l'Entrepreneuriat*, (HS2), 11-25.

<sup>11</sup> Shulga, O., Nechyporuk, L., Slatvitskaya, I., Khasanov, B., & Bakhova, A. (2021). Methodological aspects of crisis management in entrepreneurial activities. *Academy of Entrepreneurship Journal*, 27, 1-7.

Trois formats de soumissions sont proposés :

- Communication en session générale;
- Table ronde;
- Sessions thématiques.

Parallèlement, un consortium doctoral est organisé la journée précédant le congrès (voir ci-après).

## Critères de sélection

Les résumés longs seront évalués en double aveugle par deux évaluateurs anonymes selon les critères suivants :

- Intérêt, pertinence et importance du sujet;
- Qualité de la documentation;
- Cadre conceptuel;
- Méthodologie et cohérence entre le cadre conceptuel et la méthodologie;
- Présentation et analyse des résultats;
- Contribution théorique et managériale;
- Qualité du style et de la langue;
- Présentation d'ensemble.

## Processus de soumission en session générale

Le dépôt des propositions de communication et des textes complets sera effectué sur le site Internet du congrès : <https://cifepme2024.sciencesconf.org>.

### Soumission d'un résumé long (14 avril 2023)

Les communications soumises par les auteurs seront proposées en format « résumé long » et devront respecter les consignes suivantes. Merci d'**utiliser le gabarit** (*template*) fourni sur le site de la conférence (document « Soumission d'un résumé long »).

- 5 pages ou 3000 mots maximum (références, tableaux, schémas et graphiques inclus);
- Le résumé peut être rédigé en langue française, anglaise ou espagnole (mais la présentation lors du congrès se fera exclusivement en français);
- Format A4 interligne simple et marges de 2,5 cm;
- Police Times New Roman 12;
- Le résumé doit obligatoirement contenir les éléments suivants : problématique et objectifs de la recherche, revue succincte de la littérature, approche/méthodologie, principaux résultats, discussion et principales contributions théoriques et managériales. Dans la mesure du possible, en fonction de la thématique de la recherche, le lien avec la thématique générale du contexte permanent de crises sera explicité;

- Les auteurs doivent envoyer une version sous format anonyme éliminant toute mention et/ou citation permettant leur identification.

Pour apparaître dans le programme final du congrès, au moins un auteur d'une communication acceptée devra être dûment inscrit au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

### **Envoi des textes complets en cas d'acceptation (10 septembre 2024)**

L'envoi du texte complet est **facultatif**. Cependant, seules les communications pour lesquelles un texte complet a été produit seront considérées pour la remise des prix.

Les textes complets qui seront à transmettre en cas d'acceptation devront respecter les consignes de présentation ci-dessous. Merci d'**utiliser le gabarit** (*template*) fourni sur le site de la conférence (document « Soumission d'un texte complet »).

- 15 pages ou 8000 mots maximum (hors références bibliographiques et annexes);
- Police Times New Roman 12 pour le corps de texte;
- Police Times New Roman 10 pour les tableaux, les graphiques et la liste des références bibliographiques;
- Format A4 interligne simple et marges de 2,5 cm;
- La version longue peut être rédigée en langue française, anglaise ou espagnole (mais la présentation lors du congrès se fera exclusivement en français);
- Les pages composant le texte sont numérotées en bas au centre à partir du numéro 1;
- La première page du texte contiendra le titre, le résumé, les mots clés, les noms, les statuts et les coordonnées de l'établissement ou du laboratoire de rattachement des auteurs;
- Une plateforme de détection des similarités (plagiat) sera utilisée pour assurer l'originalité et l'intégrité des textes. Dans les cas où des similarités seront constatées avec d'autres documents, le comité de déontologie de l'AIREPME sera saisi de la situation et rendra sa décision. Il est possible de consulter le code d'éthique et de déontologie de l'AIREPME sur son site Internet (<https://airepme.org/code-ethique/>).

Les communications proposées doivent être originales : ne pas être déjà soumises à l'évaluation ou avoir été acceptées dans un autre congrès, ainsi que de ne pas avoir été publiées ou être à paraître dans des actes de colloques ou une revue académique.

### **Actes de colloque**

Seules les communications pour lesquelles un texte complet a été produit et qui ont été présentées lors du congrès par au moins l'un des auteurs seront consignées dans les actes (sauf situation exceptionnelle avérée). Les actes du congrès contiendront exclusivement la première page du texte complet afin de permettre aux auteurs de publier leur texte subséquemment.



## Propositions de sessions thématiques

Dans la foulée de la précédente édition du CIFEPME, il sera encore possible cette année de proposer des sessions thématiques, lesquelles laisseront place à un positionnement critique, à des débats contradictoires qui permettent une compréhension plus approfondie et des confrontations fertiles autour d'un sujet idéalement en lien avec la thématique générale du congrès. Les équipes de groupes thématiques AIREPME sont aussi encouragées à proposer des sessions thématiques. Ces sessions pourront permettre d'identifier de nouveaux défis à relever, de nouveaux designs de recherche à mettre en œuvre, de nouvelles collaborations interdisciplinaires à envisager, voire de nouvelles théories à explorer.

Les sessions thématiques sont d'une durée d'une heure et demie (1h30) ou plus selon les besoins.

La proposition de session thématique contiendra les informations suivantes :

- Le titre de la session thématique;
- Le nom des responsables de l'équipe organisatrice;
- Une description de la thématique proposée, de même que son lien avec la thématique générale du congrès, le cas échéant, et la description des attendus (questions spécifiques);
- Le mode d'animation envisagé sachant que les sessions thématiques peuvent suivre un format traditionnel ou sortir des cadres formels de présentation;
- La durée attendue (session normale de 1h30 ou davantage).

### Procédures de proposition d'une session thématique (responsables)

- Télécharger le document « Soumission d'une session thématique » disponible sur le site Internet du congrès : <https://cifepme2024.sciencesconf.org>;
- Remplir le document;
- Envoyer le document rempli par courriel ([cifepme2024@fsa.ulaval.ca](mailto:cifepme2024@fsa.ulaval.ca)) avant le 14 janvier 2024.

### Procédure de soumission à une session thématique (auteurs)

Le format des soumissions aux sessions thématiques est identique à celui des autres communications. Les auteurs qui souhaitent inscrire leur soumission dans le cadre d'une session thématique prendront soin de faire le dépôt dans la rubrique « Nouveau dépôt » et dans la session thématique visée. Si les communications reçues par les responsables de la session thématique ne s'inscrivent pas parfaitement dans le thème de la session, elles seront réintégrées dans le régime général du congrès en sessions classiques, et soumises à l'évaluation comme les autres communications.

## Propositions de table ronde

Les membres de l'AIREPME (à jour dans leur cotisation) sont invités à proposer des projets de table ronde sur des sujets en lien ou non avec la thématique générale du congrès. Le calendrier

général s'applique aux propositions de tables rondes. Les tables rondes seront d'une durée d'une heure et demie (1h30).

Le nombre de tables rondes sélectionnées sera limité, pour laisser place aux autres formats de sessions. La durée des tables rondes sera limitée à 90 minutes et sera partagée à parts égales entre les présentations des participants et les réactions de l'auditoire. Les participants aux tables rondes devront s'inscrire au congrès. Les membres désireux d'organiser une table ronde devront déposer leur projet, selon la procédure décrite ci-après, en prenant soin de présenter :

- L'exposé du projet de table ronde et des motivations à vouloir traiter celui-ci dans un format de table ronde; la pertinence de celui-ci au regard de la littérature et les apports théoriques, méthodologiques, pédagogiques ou managériaux;
- La liste des participants (limités à quatre ou cinq personnes, académiques et praticiens). Le responsable de la table ronde doit s'assurer que chaque participant pressenti sera présent lors du congrès;
- Une courte notice biographique pour chaque participant mettant en valeur sa contribution à la discussion;
- Le mode d'animation envisagé.

Les responsables de tables rondes sont invités à organiser une véritable interaction entre les participants, des débats contradictoires qui permettent une compréhension plus approfondie et des confrontations fertiles. Ces tables rondes pourront alors permettre d'identifier de nouveaux défis à relever, de nouveaux designs de recherche à implémenter, de nouvelles collaborations interdisciplinaires à envisager, voire de nouvelles théories à explorer.

Chaque proposition de table ronde sera évaluée par un sous-comité du comité scientifique sélectionné selon la thématique proposée.

### **Procédure de proposition d'une proposition de table ronde**

- Télécharger le document « Soumission d'une table ronde » disponible sur le site Internet du congrès : <https://cifepme2024.sciencesconf.org>;
- Remplir le document;
- Déposer le document rempli dans la rubrique « Nouveau dépôt » en sélectionnant le champ « table ronde » avant le 14 avril 2024.

### **Consortium doctoral**

La participation au consortium est une réelle opportunité pour les doctorants de proposer une présentation de l'avancée de leur travail doctoral en bénéficiant de retours constructifs de la part des chercheurs confirmés. C'est également l'occasion pour les doctorants de proposer une première communication de leurs travaux et de rencontrer la communauté de chercheurs en sciences de la gestion. Veuillez vous référer à l'appel spécifique pour le consortium doctoral disponible sur le site du congrès.





## Remise de prix

Quatre prix seront décernés pour les « meilleures » communications dans chacun des volets suivants :

- Meilleure communication de type conceptuel;
- Meilleure communication à partir de travaux empiriques;
- Meilleure communication offrant un potentiel réel pour l'action des pouvoirs publics;
- Meilleure communication réalisée par un doctorant, hors consortium doctoral. Cette communication ne doit pas comprendre de coauteur;
- Meilleure communication en entrepreneuriat international (prix commandité par le Centre de recherche en entrepreneuriat international de FSA ULaval).

Les textes seront sélectionnés par un comité spécialement formé en fonction de chacun des volets.

Un prix sera également décerné par le Comité scientifique au meilleur évaluateur sur la base de la qualité des commentaires et des suggestions qui auront été formulés dans les rapports d'évaluation transmis aux auteurs.

## Numéro thématique de la RIPME

Les auteurs des communications recommandées par les évaluateurs au moment de la phase de sélection et confirmées lors de l'évaluation des textes complets, de même que les auteurs lauréats des prix, pourront être invités à soumettre une version enrichie de leur texte à un numéro thématique de la RIPME s'inscrivant précisément dans le thème du congrès : <https://revueinternationalepme.com/index.php/1>

Les auteurs sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement dans le cadre d'un processus accéléré d'évaluation, afin de délivrer une version enrichie qui réponde aux exigences du comité éditorial de la revue. Les textes devront être rédigés en langue française.